

ment,—non pas par une hausse de tarif,—pouvait nous y aider, nous lui en serions certainement reconnaissants. Il y en a d'autres qui prospèrent, surtout depuis que le régime libéral est au pouvoir. Les craintes de certain industriel: que l'avènement du parti libéral au pouvoir signifierait la fermeture de ses portes, se sont changées en espoir illimité, puisque en 1927 il a agrandi son usine et qu'il se propose encore d'augmenter ses constructions, cette année.

Touchant toujours les critiques des conservateurs, d'après les statistiques, l'industrie laitière a augmenté en 1927. La production du lait a été de 13,407,340,257 livres en 1927 contre 12,651,388,490 livres en 1926. De plus, 4,148,469,498 livres ont été laissées en crème et 2,223,950,000 livres en beurre. Le marché le plus profitable pour notre pays est les États-Unis. Citant encore la revue du Pacifique-Canadien à ce sujet, nous voyons que les données de nos adversaires ne cadrent pas avec ce qui existe:

(Traduction) L'industrie laitière canadienne, loin d'être dans un état critique, est établie sur une base solide, puisqu'elle produit, si l'on en croit la statistique, 250 millions de dollars par année, de sorte qu'elle constitue l'une des ressources les plus précieuses de nos agriculteurs. L'état, présent et futur, de cette exploitation en autorise un accroissement considérable et l'on a constaté à diverses reprises que les producteurs de produits laitiers du pays voient clairement l'occasion qui s'offre à eux. En 1927, on a constaté une augmentation notable du nombre des vaches que possèdent les cultivateurs. Par ailleurs, une vache de nos troupeaux a récemment remporté le championnat de production de gras pour le monde entier. Les producteurs de laitages de Québec et de l'Ontario ont formé des associations pour augmenter l'exportation de lait et de crème aux États-Unis. Sans aucun doute, ceux qui exploitent l'industrie laitière, ou qui veulent venir au Canada dans ce but, peuvent s'attendre à un avenir attrayant.

(Texte) On s'est plaint amèrement que notre balance favorable de commerce ait diminué en 1927. Si elle n'est que de \$131,218,843 cette année, il n'y a pas raison de s'alarmer. Suivant encore la même revue en voici l'explication:

(Traduction) Nous prévenons le Gouverneur cause aucun malaise; on la considère au contraire, comme un indice heureux, puisqu'on l'attribue à une recrudescence considérable de la construction au pays. L'achat de machines et de matériaux de construction a augmenté le volume des importations. Par ailleurs, beaucoup de personnes ont été occupées à la construction, qui, autrement, auraient produit des articles d'exportation.

(Texte) comme l'honorable député de Beauharnois (M. Raymond) l'a fait, j'attire l'attention de l'honorable ministre de la Défense nationale (M. Ralston) au sujet des crédits projetés pour son département. Il n'y a pas de

doute que nous devons nous servir de méthodes modernes, comme l'aviation; mais n'allons pas augmenter nos dépenses en vue de l'armement quand les autres pays parlent de désarmement et que l'Angleterre diminue ses crédits dans ce domaine; n'allons pas augmenter nos crédits pour suppléer à ceux que l'Angleterre diminue. Si nous avons trop d'argent, pensons à Québec. Notre province n'a pas sa part de chemins de fer.

Quant à l'impôt sur le revenu, je crois que nous ne pouvons pas le faire disparaître maintenant. Nous avons à payer une dette considérable et chacun doit y contribuer. Personnellement, je suis en faveur de l'augmentation du chiffre de l'exemption; de cette manière, ceux qui ont de gros revenus feront leur part. Chacun doit comprendre ses responsabilités. Le cultivateur plus que tout autre a subi la baisse des valeurs après la guerre; le premier, il a accepté le fait accompli. Les industries ont été plus lentes à le faire; tôt ou tard, il faudra cependant y arriver. En attendant, elles doivent contribuer plus que tout autre à supporter nos fardeaux. Je ne suis pas opposé aux profits légitimes et même substantiels de ces entreprises, mais encore faut-il être juste et ne pas faire payer en définitive au consommateur ce que la loi leur impose sur leurs bénéficiaires.

J'approuve en entier ce qu'ont dit les honorables députés de Beauharnois (M. Raymond) et d' Hochelaga (M. Saint-Père) au sujet de l'impôt sur le revenu des corporations, spécialement de celles qui vendent de l'électricité. A ce sujet, chez nous, dans la ville de Montmagny, la Quebec Power nous fait payer 8 cents du kilowatt-heure le service de l'électricité pour l'éclairage. Tous savent les profits énormes de ces compagnies et je félicite le ministre des Finances de n'avoir pas accédé à leur demande cette année. Je suis quelque peu surpris de lire, dans le *Montreal Herald* du 9 mars, cet avertissement:

(Traduction) Nous prévenons le Gouvernement que la province de Québec est de plus en plus indignée de cette inégalité de traitement. Québec consent, comme toujours, à porter une partie équitable des dépenses du Dominion, mais la province ne supportera pas avec calme qu'on lui impose un fardeau injuste.

M. POULIOT: Ils ne connaissent pas cela.

M. LAFLAMME. Je ne crois pas que cet avertissement représente réellement le sentiment populaire de la province de Québec.

L'hon. M. LAPOINTE: Très bien! très bien!

M. LAFLAMME: Plutôt, si des journaux comme le *Herald* continuent leur campagne